

Groupe de travail sur le remplacement

Un groupe de travail sur le remplacement s'est tenu le lundi 13 novembre 2017 au rectorat. Tous les syndicats élus au CTA (CFTC, SNUIPP, UNSA, FO, SAIPER, SNE) accompagnés de la CFDT ont siégé lors de ce groupe de travail.

Avant de se présenter à ce groupe de travail, l'intersyndicale s'est réunie afin de porter avec force et unanimement la voix des remplaçants.

L'intersyndicale a dans un premier temps demandé le report du CTA prévu le lundi 20 novembre afin de pouvoir rencontrer une nouvelle fois les collègues remplaçants avant le groupe de travail.

Suite au refus de l'IA DAASEN motivé par un problème d'emploi du temps du recteur, l'intersyndicale a accepté de siéger en spécifiant qu'elle ne s'engagerait sur aucune des propositions faites sans l'accord des collègues.

Malgré la demande de l'intersyndicale de mettre en place 22 zones correspondantes aux 22 circonscriptions, malgré les démonstrations claires démontrant les spécificités de l'académie tant au niveau de la géographie qu'au niveau des difficultés de déplacement, malgré la mobilisation des remplaçants et leur mécontentement, l'IA DAASEN persiste et signe dans ses décisions.

Passer à 5 zones au lieu de 4 est sa seule proposition.

(zone Est : Saint André, Saint Benoit, Bras Panon, Sainte Suzanne)

(zone Nord : Saint Denis 2, Saint Denis 3 Sainte Marie, Saint Denis 5)

(zone Ouest : Saint Paul 1, Saint Paul 2, Le Port 1, La Possession, Saint Paul 3)

(zone Sud 1 : Saint Leu, Avirons (Etang Salé), Saint Louis, Saint Pierre 2)

(zone Sud 2 : Le Tampon 1, Le Tampon 2, Saint Pierre 1, Saint Joseph, Petite Ile)

Un autre groupe de travail aura lieu afin de déterminer les modalités d'organisation des remplacements. Néanmoins quelques pistes ont été évoquées comme la coloration de remplaçants ou la possibilité de volontariat pour les écoles très éloignées. Une circulaire sera réalisée.

L'intersyndicale n'est bien entendu pas favorable à ces zones. Une rencontre avec les collègues sous forme de RIS aura lieu le samedi 18 novembre. Le lieu reste à définir. Le préavis de grève est maintenu.